**ROBERTET S.A.**

#### Société Anonyme au capital de 5 770 237.50 euros

**Siège social : 37, Avenue Sidi Brahim 06130 GRASSE**

**R.C.S. GRASSE B 415 750 660**

**ORDRE DU JOUR DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE D’ACTIONNAIRES EN DATE DU 24 JUIN 2020**

**Du ressort de l’Assemblée Générale Ordinaire annuelle :**

* Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés.
* Lecture des rapports généraux des Commissaires aux comptes sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2019 et sur les comptes consolidés.
* Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2019, des charges non déductibles et quitus aux membres du Conseil d’administration, aux dirigeants mandataires sociaux et aux Commissaires aux comptes.
* Affectation du résultat de l’exercice.
* Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions L 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions.
* Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l’article L225-37-3 I du Code de commerce pour l’exercice clos le 31 décembre 2019.
* Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Philippe MAUBERT, Président Directeur Général.
* Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Lionel PICOLET, Directeur Général Adjoint.
* Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Christophe MAUBERT, Directeur Général.
* Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Olivier MAUBERT, Directeur Général.
* Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l’exercice 2020.
* Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l’exercice 2020.
* Autorisation à donner au Conseil d’administration en vue de l’achat par la Société de ses propres actions conformément à l’article L225-209 du Code de commerce.

**Du ressort de l’Assemblée Générale Extraordinaire :**

* Lecture du rapport du Conseil d’administration.
* Modification de l’article 16 des statuts de la Société relatif à la rémunération des administrateurs en remplacement des « jetons de présence » conformément à l’article L225-45 du Code de commerce.
* Modification de l’article 13 des statuts de la Société afin de prévoir que certaines décisions relevant des attributions propres du Conseil d’administration peuvent être prises par consultation écrite des administrateurs conformément à l’article L225-37 du Code de commerce et simplifier les modalités de représentation par voie de télécommunication électronique.
* Modification de l’article 24 des statuts de la Société relatif à l’assemblée générale ordinaire conformément à l’article L225-98 du Code de commerce aux fins de comptabilisation des votes.
* Modification de l’article 25 des statuts de la Société relatif à l’assemblée générale extraordinaire conformément à l’article L225-96 du Code de commerce aux fins de comptabilisation des votes.
* Modification de l’article 8 des statuts de la Société conformément à l’article L228-2 du Code de commerce afin de préciser les conditions d’identification des actionnaires.
* Modification de l’article 8 des statuts de la Société afin d’y insérer une déclaration de franchissement de seuil statutaire.
* Modification de l’article 21 des statuts de la Société conformément à l’article R225-71 du Code de commerce afin de simplifier les modalités d’inscription des questions à l’ordre du jour par télécommunication électronique.
* Modification de l’article 21 des statuts afin de les adapter au remplacement du « Comité d’entreprise » par le « Comité social et économique ».
* Pouvoirs pour les formalités.